

Bureau d'études
d'ingénierie,
conseils, services

Commune de Bussy-le-Repos (89)

**MISE EN PLACE DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION
DU CAPTAGE DE LA SOURCE DE FONTAINE ROUGE**

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PIÈCE N°9 : ÉVALUATION ÉCONOMIQUE



Sciences Environnement



2019-233 Mars 2021

Ce dossier a été réalisé par :

Sciences Environnement

Agence d'Auxerre

TABLE DES MATIÈRES

PIÈCE N°9 : ÉVALUATION ÉCONOMIQUE.....	102
1 – <i>CHIFFRAGE DES MESURES DE PROTECTION À METTRE EN ŒUVRE.....</i>	<i>104</i>
2 – <i>DÉPENSES LIÉES À LA MISE EN PLACE DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION</i>	<i>105</i>

1 – CHIFFRAGE DES MESURES DE PROTECTION À METTRE EN ŒUVRE

1.1 – Estimation des dépenses liées aux travaux

Les opérations suivantes sont à réaliser pour mettre l'ouvrage en conformité avec la réglementation en vigueur.

Les chiffres indiqués ci-dessous correspondent à une estimation à partir de tarifs pratiqués usuellement.

L'Agence de l'Eau subventionne à hauteur de 80 % les travaux de protection liés à la DUP en périmètre de protection rapprochée et les indemnités des servitudes. Ce taux de 80 % est valable sous 2 ans puis passe à 40 % entre 2 et 4 ans et 20 % au-delà.

1.1.1 – Travaux au sein du périmètre de protection immédiate

Ont été intégrés au chiffrage des travaux, les coûts des études préalables (dossiers autorisation).

Prestation	Prix unitaire	Quantité	Coût total H.T.
Remise en état de l'enceinte des captages :			
- Installation d'une clôture type treillis soudés (h=2m) – 55 ml	90 € / ml	55 ml	4950 €
- Portillon accès (x2)	1 000 € / pièce	2	2 000 €
Barreaudage trop-plein captage (création / installation)	500	1	500 €
Coût total estimé			7 450 €

1.1.2 – Travaux au sein du périmètre de protection rapprochée

Sans objet.

1.2 – Estimation des dépenses hors travaux

Le projet de servitudes indique qu'une étude de bassin d'alimentation de captage (BAC) doit être engagée afin de mieux maîtriser les pollutions diffuses.

	Prix H.T.
Etude BAC (phase I et II)	25 000,00 €
Coût total H.T.	25 000,00 €

1.3 – Coût total des mesures de protection

Le coût total des mesures de protection correspond aux travaux de mise en conformité du forage et s'élèvent à 31 950 € HT.

2 – DÉPENSES LIÉES À LA MISE EN PLACE DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION

2.1 – Les différentes étapes et coûts de la procédure

Procédure :

	Prix H.T.
- Dossier préalable à l'avis de l'hydrogéologue agréé	3 750,00 €
- Dossier DUP, - Dossier Autorisation au titre du Code de la Santé Publique - Dossier prélèvement au titre du Code de l'Environnement	8 513,00 €
- Intervention de l'hydrogéologue agréé	1 328,00 €
Coût total H.T.	13 591,00 €

2.2 – Coût total général

Coût de la procédure	13 591,00 €
Coût de la protection	7 450,00 €
TOTAL GÉNÉRAL H.T.	21 041,00 €